

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>FICHE DE PROCEDURE N°8</p> <p>ATTESTATION D'HEBERGEMENT</p>	<p>16/03/2015</p> <p>CP/ML</p> <p>Destinataires :</p> <p>-MAIRIES -PREFECTURES -PLATEFORME</p>
<p>PREFET DE L'ORNE DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES</p> <p>PLATEFORME REGIONALE DES PASSEPORT</p>		

Je soussigné(e),

Nom.....Prénom.....

Né (e) leà.....

Demeurant (adresse complète)

.....
.....
.....

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme,M,(*)......

Né (e) leà

Depuis le,

Fait à..... Le

Signature de l'hébergeant,

Pièces à joindre : (originaux) :

- Document d'identité
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

- 1°- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts,**
- 2°- de falsifier une attestation ou d'un certificat originellement sincère,**
- 3°- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.**

(*) Rayer la mention inutile